

[24] FRONTIÈRES

Un arbitre entre Slovénie et Croatie

Le différend reste entier, mais il est en passe d'être réglé. Le parlement slovène a ratifié lundi l'accord conclu avec Zagreb par le gouvernement du premier ministre Borut Pahor. Ouvrant ainsi la voie au règlement du contentieux frontalier qui oppose les deux pays depuis leur déclaration d'indépendance. Signé en novembre dernier, ce protocole prévoit la création d'un tribunal arbitral international. Il sera chargé de trouver une solution contraignante à un conflit d'apparence dérisoire - il concerne moins de 1% de la zone frontalière -, mais qui bloquait jusque-là le processus d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

CORRIDOR. Les deux Etats se disputent

le partage des eaux dans le golfe de Piran, tout au nord de la mer Adriatique. En 1991, le découpage de l'ex-Yugoslavie n'a laissé aux Slovènes que 37 kilomètres de littoral. Une toute petite façade maritime, enclavée entre les eaux territoriales de ses voisins italiens et croates, qui les prive d'un accès direct aux eaux internationales. Veillant coûte que coûte à sa souveraineté, la Slovénie voudrait que sa frontière terrestre avec la Croatie soit déplacée de quelques centaines de mètres. Modifiant par la même le calcul de ses eaux territoriales, et créant, par ricochet, un corridor vers la haute mer.

VETO. En 2001, un accord avait été négocié entre les deux républiques, mais il

fut dénoncé au dernier moment par le parlement croate, qui le jugeait trop favorable aux Slovènes. Après sept ans de guerre de tranchée, le conflit prit une autre tournure fin 2008, bien plus embarrassante pour Zagreb. Excédée, la Slovénie avait fini par opposer son veto à la poursuite des négociations relatives à l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Obtenu à l'unanimité - l'opposition de centre-droit a boycotté la séance -, le vote de lundi pourrait bien débloquer la situation. A moins qu'il ne soit remis en cause par le référendum organisé à ce sujet le 6 juin prochain. Selon les derniers sondages d'opinion, 47 à 50% des Slovènes soutiendraient l'accord tandis que 35,5% y seraient opposés. **Geoffrey Dirat**